Ville d'Iqaluit
100-1085, rue Mivvik
Iqaluit, Nunavut
X0A 3H0

Message d'intérêt public

Rappel concernant le stationnement du Centre aquatique aux personnes qui n'utilisent pas les installations

15 mai 2026 – Iqaluit, Nunavut

La Ville d'Iqaluit tient à remercier les citoyennes et citoyens, les entreprises et les personnes qui fréquentent les installations pour leur patience, alors que les travaux de construction en cours dans le secteur continuent de créer des enjeux de stationnement aux abords du Centre aquatique d'Iqaluit.

Pour aider à assurer un accès équitable pour tout le monde, la Ville aimerait rappeler à la population que le stationnement du Centre aquatique est destiné à sa clientèle.

Les travailleuses et travailleurs, les locataires et les visiteuses et visiteurs des environs qui n'utilisent pas les services du Centre aquatique sont priés de se stationner dans les aires de stationnement à proximité, notamment le stationnement arrière du Trigram ou l'aire de débordement adjacente au Elks Lodge.

Des places de stationnement accessibles temporaires ont été aménagées dans le stationnement du Centre aquatique à l'intention des utilisatrices et utilisateurs de l'édifice Trigram, en raison de l'indisponibilité des places accessibles de stationnement de ce lieu. Ces places temporaires sont réservées exclusivement aux personnes titulaires d'une vignette de stationnement accessible valide.

La Ville remercie la population pour sa collaboration et sa compréhension, alors que nous travaillons ensemble à maintenir des places de stationnement disponibles à la clientèle du Centre aquatique pour la durée de cette période de travaux intensifs.

##

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Ville d'Iqaluit
100-1085, rue Mivvik
Iqaluit, Nunavut
X0A 3H0

Geoff Byrne
Gestionnaire des communications et du service à la clientèle
Ville d'Iqaluit
867-979-5619 | g.byrne@iqaluit.ca